

# Rapport d'état des lieux

# Projet de production de l'annuaire statistique sur le marché de l'emploie

Dr. Abdoulkarim Osman Ilmi

Mai 2025

Afin de préparer la production de l'Annuaire Statistique de l'Emploi, un travail méthodologique approfondi a été réalisé pour identifier les indicateurs pertinents, structurer les thématiques et concevoir une table des matières détaillée. Cette table des matières reflète la vision que nous proposons pour l'organisation de l'annuaire et présente les principales dimensions que nous souhaitons documenter : marché de l'emploi, demandeurs d'emploi, programmes d'insertion, formation professionnelle, emploi formel, et dynamique de la population active.

Les organismes détenteurs des données nécessaires à l'alimentation de ces chapitres ont également été identifiés. La mise en œuvre complète de cet annuaire reste conditionnée à l'accès effectif aux informations et statistiques détenues par ces différentes institutions partenaires.

Ce travail préparatoire offre ainsi un cadre clair et opérationnel pour guider la collecte et garantir la cohérence et l'exhaustivité de l'Annuaire Statistique de l'Emploi.

# Projet de production de l'annuaire statistique sur le marché de l'emploie

# Historique du document

Date d'édition	Ajouts/Modifications	Type de document	Statut du document	Objet de diffusion
29/05/2025	Soumission initiale	Rapport	En cours	Pour validation

# **GLOSSAIRE**

Sigles et Acronymes	Définitions
ADDS	Agence Djiboutienne de Développement Social
ANEFIP	Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle
ANPI	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
BIT	Bureau International du Travail.
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
EDAM	Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages
INSTAD	Institut National de la Statistique de Djibouti
MENFOP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MFF	Ministère de la Femme et de la Famille
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques,
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONARS	Office National d'Assistance aux Réfugiés et Sinistrés
ONEQ	Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications
PIB	Production Intérieur Brut
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
SIMT	Système d'Information sur le Marché du Travail

# Sommaire

1.	I	Intro	duct	ion	7
	1.1	-	Cont	texte	7
	1.2	2	Obje	ectif principale	8
	1.3	}	Obje	ectifs spécifique	8
	1.4	ļ	Résu	ultat attendue	8
2.	F	Prés	enta	tion de l'ONEQ	8
	2.1	-	Intro	oduction	8
	2.2	<u>)</u>	Miss	sion de l'ONEQ	9
	2.3	3	Proc	duction de l'annuaire statistique de l'emploi	9
	2	2.3.1	L	Contenu des annuaires publiés	10
	2	2.3.2	2	Méthodologie de production des annuaires	12
	2	2.3.3	3	Analyse SWOT de la production de l'annuaire	13
	2	2.3.4	1	Recommandations	15
	2	2.3.5	5	Conclusion	16
3.	I	Indic	cateu	ırs principales du marché de l'emploi	16
	3.1	-	Les i	ndicateurs du marché d'emploi selon le BIT	16
	3	3.1.1	L	Indicateurs de la population active	16
	3	3.1.2	2	Indicateurs de l'emploi	17
	3	3.1.3	3	Indicateurs du chômage	17
	3	3.1.4	1	Indicateurs liés à l'éducation et aux compétences	17
	3	3.1.5	5	Indicateurs de productivité et conditions de travail	18
	3	3.1.6	5	Indicateurs temporels	18
	3	3.1.7	7	Indicateurs contextuels / macroéconomiques	18
	3.2 d'e			ndicateurs retenus dans le cadre de la production de l'annuaire statistique du marché	19
4.	9	Sour	ces c	des données mobilisées et organisation des chapitres thématiques	22
	4.1	-	Sour	ces des données mobilisées	22
	4	4.1.1	L	Institut National de la Statistique de Djibouti (INSTAD)	23
	4	4.1.2	<u> </u>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	23
	4	4.1.3	3	Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (ANEFIP)	24
	4	4.1.4	1	Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS)	24
	4	4.1.5	5	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI)	25

# Projet de production de l'annuaire statistique sur le marché de l'emploie

	4.1.6	Ministère de la Femme et de la Famille (MFF)	25
	4.1.	Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFOP)	25
4	.2	Thèmes de l'annuaire statistique	26
	4.2.2	Chapitre 1 : Principaux indicateurs du marché de l'emploi	26
	4.2.2	Chapitre 2 : Marché de l'emploi couvert par l'ANEFIP	26
	4.2.3	Chapitre 3 : Programmes et projets de création d'emploi	27
	4.2.4	Chapitre 4 : Formation professionnelle	27
	4.2.5	Chapitre 5 : Travailleurs immatriculés à la CNSS	27
	4.2.6	Chapitre 6 : Emploi et investissement	27
	4.2.	7 Chapitre 7 : Emploi et population migrante	28
5.	Ann	exe	29
5	.1	Annexe 1 : Table de Matière pour l'annuaire statistique de l'emploi	29
5	.2	Annexe 2 : Tableaux types par chapitre de l'annuaire	32
5.	.3	Annexe 3 : PV des Réunions	42

# Projet de production de l'annuaire statistique sur le marché de l'emploie

# Liste des Tableaux

Tableau 3.2-1: Indicateurs sur les possibilités d'emploi	19
Tableau 3.2-2: Gains adéquats et emploi productif	
Tableau 3.2-3 : Temps de Travail décent	
Tableau 3.2-4: Stabilité et sécurité du travail	
Tableau 3.2-5 Egalité des chances et de traitement dans l'emploi	21
Tableau 3.2-6 : Sécurité du milieu de travail	
Tableau 3.2-7: Sécurité Social	22
Tableau 4.1-8: Institutions impliquées dans la production de données pour l'annuaire	e statistique du
marché de l'emploi	-

# Rapport de l'état des lieux

#### 1. Introduction

Le présent rapport constitue une note d'état des lieux préparatoire à la production de l'édition 2025 de l'Annuaire Statistique de l'Emploi à Djibouti. Il présente une synthèse des sources de données identifiées, des indicateurs retenus, ainsi que des institutions et partenaires impliqués dans le processus.

Bien que ce document soit centré sur l'analyse du contexte actuel et les conditions de faisabilité, il s'inscrit pleinement dans la continuité des travaux engagés. À ce titre, les objectifs généraux et spécifiques du projet restent inchangés et sont rappelés dans cette introduction pour garantir une cohérence stratégique à l'ensemble du processus de production.

#### 1.1 Contexte

L'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ) a pour mission de fournir des informations statistiques fiables et actualisées sur l'emploi et les qualifications à Djibouti. Le projet vise à moderniser le système de production de l'annuaire statistique, en intégrant des données provenant de plusieurs sources, y compris les ministères sectoriels et les agences privées, tout en couvrant des aspects clés comme la formation professionnelle continue et les tendances du marché du travail.

Le marché du travail à Djibouti est caractérisé par un chômage structurellement élevé, avec une forte prévalence chez les jeunes et les femmes. La **Politique Nationale de l'Emploi (PNE) 2014-2024** et les initiatives gouvernementales telles que **Vision Djibouti 2035** visent à améliorer l'employabilité et la création d'emplois en s'appuyant sur des données fiables et actualisées. Toutefois, l'absence d'un **système structuré et pérenne** pour la collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques sur l'emploi constitue une contrainte majeure.

L'ONEQ, bien que créé pour combler cette lacune, doit renforcer ses capacités pour mieux structurer et pérenniser la production de l'annuaire statistique. L'intégration des données issues des enquêtes nationales (recensement, EDAM 5 et enquête emploi) constitue une opportunité unique pour améliorer la qualité et la fiabilité des informations disponibles. Ces données couvriront 70% des besoins en données, tandis que les 30% restants devront être collectés auprès des sources administratives et des entreprises.

# 1.2 Objectif principale

Mettre en place un système pérenne et automatisé pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données statistiques sur l'emploi afin de produire un annuaire annuel et des rapports périodiques, garantissant une meilleure accessibilité des données pour les décideurs et les parties prenantes.

# 1.3 Objectifs spécifique

- Améliorer la qualité et la fiabilité des données sur l'emploi en intégrant les enquêtes nationales EDAM 5 et emploi.
- Automatiser la collecte et l'analyse des données grâce à des outils open source comme Python, PostgreSQL et KoboCollect.
- Standardiser et harmoniser les sources de données provenant des ministères, agences et entreprises privées.
- Renforcer les capacités techniques des acteurs impliqués dans la collecte et l'analyse des données via des formations spécifiques.
- Mettre en place une infrastructure permettant une mise à jour continue et une diffusion efficace des données sur l'emploi.

#### 1.4 Résultat attendue

- Un annuaire statistique fiable et détaillé sur le marché du travail à Djibouti.
- Une **amélioration de la coordination** entre l'ONEQ, l'INSTAD et les ministères partenaires.
- Une **capacité renforcée de l'ONEQ** pour collecter, analyser et diffuser les données sur l'emploi.

# 2. Présentation de l'ONEQ

#### 2.1 Introduction

L'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ) a été institué par la loi n°203/AN/07/5ème L du 22 décembre 2007, portant création de l'Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (ANEFIP). Son existence est prévue à l'article 32 de ladite loi, qui stipule la mise en place d'un dispositif national d'observation de l'emploi et des qualifications au sein de l'ANEFIP.

Le cadre opérationnel de l'ONEQ a été précisé par le décret n°2015-263/PR/MTRA du 1er septembre 2015, portant organisation et fonctionnement de l'observatoire. Ce texte réglementaire marque le début effectif de ses activités et définit ses modalités de gouvernance, son ancrage institutionnel, ainsi que son rôle au sein de l'appareil public de production de statistiques de l'emploi.

La création de l'ONEQ répond à la nécessité de doter Djibouti d'un outil stratégique et pérenne

d'analyse du marché du travail. Il vise à produire et à diffuser des données fiables, régulières et désagrégées sur l'emploi, les qualifications, les besoins des secteurs productifs, ainsi que sur l'insertion professionnelle, afin de guider les politiques publiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

# 2.2 Mission de l'ONEQ

Conformément à l'article 32 de la loi de 2007 et au décret d'application de 2015, l'ONEQ a pour mission de produire, centraliser, analyser et diffuser les informations statistiques relatives à l'emploi et aux qualifications professionnelles à Djibouti. Il constitue un instrument d'observation et d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs publics et privés intervenant dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Les principales attributions de l'ONEQ sont les suivantes :

- Constituer et actualiser une base de données nationale sur l'emploi et les qualifications, à partir de sources administratives et d'enquêtes spécifiques.
- Élaborer un répertoire des entreprises du secteur formel privé, permettant de suivre l'évolution de la structure et du volume des emplois dans ce secteur.
- Mener des enquêtes sur les besoins en qualifications des secteurs productifs, en collaboration avec les institutions concernées.
- Réaliser des enquêtes sur l'emploi auprès des ménages, en coordination avec les services statistiques nationaux, pour évaluer la population active occupée et en chômage, ainsi que ses caractéristiques.
- Observer l'entrée des jeunes dans la vie active, notamment en suivant les parcours d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de l'enseignement technique.
- Étudier le secteur informel, à travers des enquêtes ciblées, afin d'en mieux comprendre le poids et les dynamiques.
- Évaluer l'impact des politiques publiques, notamment les mesures d'incitation à l'investissement sur la création d'emplois.
- Produire des analyses globales, sectorielles et catégorielles sur l'emploi, et publier régulièrement des rapports, bulletins et annuaires.
- Exploiter les données issues des agences privées de placement, dans le cadre d'une approche intégrée de l'observation du marché du travail.

# 2.3 Production de l'annuaire statistique de l'emploi

Conformément à son mandat, l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), rattaché à l'ANEFIP, a pour mission d'élaborer l'Annuaire statistique de l'emploi, du travail et des qualifications. Ce document constitue une référence majeure pour le suivi du marché du travail et l'élaboration des politiques publiques en matière d'emploi à Djibouti.

Cette section présente un état des lieux de l'organisation, de la production et de la publication des annuaires statistiques de l'emploi, en mettant en lumière la méthodologie utilisée, les contenus thématiques des éditions 2015 et 2019, ainsi qu'une analyse SWOT accompagnée de recommandations.

Cette partie présente un état des lieux de la production des deux annuaires statistiques publiés à ce jour (2015 et 2019), en présentant leur contenu, la méthodologie utilisée, une analyse SWOT et des recommandations d'amélioration.

### 2.3.1 Contenu des annuaires publiés

#### 2.3.1.1 L'annuaire statistique de l'emploi 2015

Première publication de l'ONEQ, cet annuaire est structuré en **6 chapitres**. Il présente essentiellement des données administratives fournies par les institutions partenaires, sans traitement statistique approfondi (sauf pour l'ANEFIP). Les thèmes abordés sont :

- **Données statistiques sur les demandeurs d'emploi :** données brut disponible à l'ANEFIP, permettant au service statistique de l'ONEQ de faire une analyse détaillée
- Données statistiques sur les placements d'emploi : données brut également disponible à l'ANEFIP
- **Données statistiques de la fonction publique :** donnée brut non partagé, la fonction publique fournie à l'ONEQ des données prétraitées, directement publiées sans retraitement sur l'annuaire.
- Données statistique de la CNSS: donnée brut non partagé, la CNSS fourni à l'ONEQ des données prétraité sous forme de tableau synthétique et qui est directement publier sur l'annuaire.
- **Données statistique de l'Université de Djibouti** : donnée brut non partagé, l'université de Djibouti fourni à l'ONEQ des données prétraité et qui est directement publier sur l'annuaire.
- Données statistique du Ministère de l'Education National et de la Formation Professionnelle (MENFOP): donnée brut non partagé, l'ONEAQ récupère des données prétraité et analyser sur l'annuaire statistique du MENFOP, ces données sont par la suite directement publier sur l'annuaire.

Cette première édition constitue une étape initiale vers la centralisation des données sur l'emploi, mais demeure essentiellement centrée sur une présentation compilée des informations, sans traitement statistique approfondi.

#### 2.3.1.2 Annuaire statistique de l'emploi 2019

Publié quatre ans plus tard, cet annuaire marque une évolution notable en élargissant le spectre thématique à **9 grands axes** et en introduisant une dimension analytique plus développée.

Les thématiques abordées sont :

- Les principaux indicateurs du marché de l'emploi : Ce thème fournit un aperçu global sur l'emploi à Djibouti à travers les divers indicateurs d'emploi qui sont reconnus et utilisés mondialement tels que la population active, le taux d'emploi, le taux de chômage, et le taux d'activité.
- Les ménage (enquêtes EDAM) : Il présente les taux de chômage selon la définition du BIT. Des indicateurs tels que le taux de chômage global, le chômage par genre, par région et des jeunes sont comparés à l'historique.
- Marché de l'emploi couvert par l'ANEFIP : Cette section se focalise sur le rôle de l'ANEFIP dans l'intermédiation dans le marché de travail djiboutien. L'un des objectifs de l'ANEFIP est l'insertion des demandeurs d'emploi qui y sont inscrits.
- **Rémunération :** Ce thème présente les données sur la rémunération des travailleurs Djiboutiens dans les divers secteurs.
- Système éducatif djiboutien: Cette section concerne le système d'éducation national à Djibouti. Ce système revêt un aspect important pour l'évolution de l'emploi vu que la formation obtenue détermine en grande partie l'employabilité des jeunes et leur insertion professionnelle. Les données de cette section concernent la formation secondaire professionnelle.
- Programme d'appui à l'emploi : En plus des efforts déployés par les agences publiques Djiboutiennes pour booster l'emploi, il existe de multiples programmes d'appui à l'emploi des jeunes à l'entrepreneuriat qui sont financés par des bailleurs de fonds internationaux. Cette thématique, nous donne des données des différents projets réalisés et leurs bénéficiaires.
- Potentiel de création d'emploi : L'utilité de l'annuaire statistique de l'emploi réside dans sa capacité d'orienter à la fois les chercheurs d'emploi et les décideurs politiques vers les secteurs prometteurs de création d'emploi. Pour les demandeurs d'emploi, il leur permet de déterminer les branches d'activité qui ont une demande croissante de la main d'œuvre, et donc d'obtenir les qualifications adéquates pour décrocher un emploi. Ce thème se propose de déterminer les secteurs économiques les plus importants à travers deux indicateurs : (1) le poids dans l'emploi national et (2) la valeur d'investissement direct à l'étranger dans le secteur.
- Evolution de la demande des secteurs en main d'œuvre qualifié : Ce thème donne un aperçu sur les qualifications nécessaires et les indicateurs de performance de la main d'œuvre à l'international pour trois secteurs : la finance, le tourisme, et la construction/infrastructure.
- Litiges et conflit de travail : Le travail étant un contrat d'obligations et de droits entre un employeur et un employé, les litiges et conflits dans le travail sont des indicateurs clefs dans la rotation d'emploi et permettent une mesure de la qualité de l'environnement du

travail. Ce thème fournit les données sur le nombre de litiges enregistrés et réconciliés ainsi que le nombre d'entreprises qui ont été inspectées pour infraction liée au travail en 2018.

Par rapport à l'édition de 2015, l'annuaire statistique de 2019 se distingue par une couverture thématique élargie, une structuration plus analytique et une orientation affirmée vers la production d'indicateurs utiles à la prise de décision.

### 2.3.2 Méthodologie de production des annuaires

La production des annuaires statistiques de l'emploi repose essentiellement sur le traitement de données administratives et la mobilisation du réseau de correspondants. Les principales étapes méthodologiques suivies par l'ONEQ pour le produire sont les suivantes :

- Collecte des données : Chaque année, l'ONEQ sollicite ses partenaires (CNSS, ANEFIP, ANPI, ADDS, etc.) pour obtenir les données actualisées.
  - CNSS: transmet des fichiers sur les salaires déclarés et les effectifs par entreprise formelle,
  - ANEFIP communique les fichiers des demandeurs d'emploi inscrits ainsi que des statistiques sur les stages et placements qu'elle gère,
  - ANPI envoie des bilans sur les nouveaux projets d'investissement et les emplois potentiellement créés,
  - MENFOP fournie des données sur les formations ainsi que des données sur les examens.

Les données sont reçues principalement aux formats Excel, sans convention de partage de données ni calendrier de transmission régulier. Cela engendre des retards, des incohérences ou des absences d'historique pour certaines sources.

- Traitement et consolidation : Seules les données brutes provenant de l'ANEFIP sont effectivement nettoyées, consolidées et exploitées statistiquement. Le traitement comprend :
  - Vérifications des anomalies
  - Harmonisation des formats
  - Calcul d'indicateurs (taux, pourcentages, répartition par genre/secteur)

Les autres partenaires transmettent généralement des tableaux synthétiques déjà agrégés, que l'ONEQ intègre sans retraitement ni croisement de données. L'absence de base de données relationnelle limite les analyses longitudinales et interinstitutionnelles.

- **Publication :** Une fois les résultats traités, l'ONEQ les formalise sous forme d'annuaire. Chaque édition comporte :
  - Une note méthodologique (sources, définitions),
  - o Des tableaux et graphiques accompagnés de commentaires analytiques,
  - Une structure thématique claire,
  - o Une diffusion en version papier et numérique.

#### 2.3.3 Analyse SWOT de la production de l'annuaire

#### 2.3.3.1 Forces

- Cadre légal clair et institutionnel fort : La création de l'ONEQ repose sur un décret officiel (n°2015-263/PR/MTRA), qui lui confère une légitimité et un mandat clair pour coordonner la production statistique sur l'emploi, le travail et les qualifications. Ce fondement juridique sécurise son action et facilite la coopération avec les autres institutions publiques.
- Existence d'un réseau de partenaire : L'ONEQ s'appuie sur un réseau établi de partenaires (CNSS, ANEFIP, ANPI, ADDS, MENFOP, INSTAD, ...), chacun détenant des données spécifiques au marché du travail. Cette coopération offre une diversité de sources d'information permettant une couverture large des différents aspects de l'emploi.
- Expérience: Grâce à la production de deux éditions (2015 et 2019), l'ONEQ a acquis une expérience concrète dans la structuration, la collecte et l'analyse des données sur l'emploi.
  Cette continuité constitue une base précieuse pour améliorer la qualité et la pertinence des prochaines publications.
- Structuration thématique cohérente et progressive: Les éditions sont organisées par grandes thématiques pertinentes (chômage, rémunération, formation, litiges, etc.) qui permettent une lecture analytique du marché du travail. Cette organisation rend les annuaires utiles non seulement aux chercheurs d'emploi, mais aussi aux décideurs, chercheurs et bailleurs.
- Présence de compétences internes en traitement statistique de base: Malgré des moyens limités, l'ONEQ dispose d'une équipe technique capable de nettoyer les données, de produire des indicateurs clés et de structurer des tableaux analytiques via des outils de bureautique (comme Excel). Cela permet une autonomie minimale pour la réalisation des publications.

#### 2.3.3.2 Faiblesse

- Absence de base de données centralisée et d'outils de gestion des historiques : L'ONEQ ne dispose pas d'un système d'information statistique dédié. Les données sont traitées manuellement à l'aide de tableurs Excel, ce qui limite la capacité à croiser les sources, suivre les évolutions annuelles et automatiser les indicateurs. Cela nuit à l'analyse longitudinale et à la qualité des séries statistiques.
- Traitement limité des données transmises par les partenaires : Excepté les données de l'ANEFIP qui sont traitées en interne, la majorité des données reçues (notamment de la CNSS, de l'ANPI et de l'ADDS) sont livrées sous forme de tableaux déjà agrégés. Faute de transmission de fichiers bruts exploitables, l'équipe de l'ONEQ ne peut effectuer de traitements approfondis ni harmoniser les données selon ses propres classifications.
- Manque de formalisation des procédures de collecte : Aucun protocole de collecte (conventions, cahier des charges, calendrier) n'est établi avec les partenaires pour assurer la régularité, la qualité et la complétude des données transmises. Cela rend la collecte dépendante de la bonne volonté des institutions et provoque des délais ou des ruptures dans les séries.

Périodicité de publication irrégulière et trop espacée: À ce jour, seuls deux annuaires ont été publiés en près de dix ans (2015 et 2019). Ce rythme trop lent ne permet pas de suivre efficacement les tendances du marché du travail, ni de répondre aux besoins des décideurs en matière d'informations actualisées.

#### 2.3.3.3 Opportunité

- Soutien croissant des partenaires techniques et financiers internationaux : Des initiatives comme le programme "Skills" financé par la Banque mondiale offrent à l'ONEQ un cadre propice à la modernisation de ses outils et au renforcement de ses capacités. Ce soutien technique et financier représente une opportunité majeure pour améliorer la qualité et la régularité des annuaires statistiques.
- Possibilité d'intégrer les données sur l'emploi dans les enquêtes nationales de l'INSTAD : L'Institut National de la Statistique (INSTAD) réalise régulièrement des enquêtes auprès des ménages (EDAM, recensement, etc.). Un partenariat structuré entre l'ONEQ et l'INSTAD permettrait d'y intégrer des modules spécialisés sur l'emploi, l'informel, les qualifications, améliorant ainsi la couverture statistique du marché du travail.
- Intérêt croissant pour les données de l'emploi dans la planification publique et sectorielle: L'émergence de politiques d'insertion des jeunes, de formation professionnelle, de soutien à l'entrepreneuriat, ainsi que la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'emploi, renforcent la demande d'indicateurs fiables sur l'évolution de l'emploi, les besoins en compétences et les tendances sectorielles. L'annuaire peut devenir un outil stratégique d'aide à la décision.
- Renforcement potentiel de la collaboration interinstitutionnelle: Une meilleure coordination entre les acteurs du marché du travail (MENFOP, CNSS, ANPI, ADDS, etc.) peut être institutionnalisée à travers un cadre permanent de concertation (réunions annuelles, comités de suivi), favorisant la fluidité du partage de données et la cohérence des analyses.
- Ouverture à la coopération régionale et internationale: L'ONEQ peut adhérer à des réseaux africains de statistique de l'emploi (ex. : réseau AfriStat, OCDE Afrique, ILOSTAT de l'OIT), permettant d'accéder à des formations, des référentiels harmonisés et des partages d'expériences. Ces coopérations renforcent les capacités internes tout en assurant la compatibilité internationale des données produites.

#### 2.3.3.4 Menace

- Retard ou absence de transmission des données par les partenaires: L'absence de protocoles formalisés oblige l'ONEQ à dépendre de la volonté et de la réactivité des institutions partenaires. Un changement de direction, un manque de ressources humaines ou une faible priorisation statistique dans ces organismes peut entraîner des retards, des données incomplètes, voire une rupture totale de la transmission.
- Risque de production irrégulière et de perte de crédibilité: L'écart de quatre ans entre les deux éditions de l'annuaire (2015 et 2019) témoigne d'un manque de régularité. En l'absence d'un calendrier officiel de publication, il y a un risque d'obsolescence des données produites. Cela pourrait conduire les décideurs à se détourner de l'annuaire au profit de sources alternatives, moins fiables mais plus réactives.

- Insuffisance de valorisation institutionnelle du rôle de l'ONEQ: Si les résultats de l'annuaire ne sont pas exploités dans les plans d'action nationaux (emploi, formation, développement local), cela pourrait affaiblir la reconnaissance du rôle stratégique de l'ONEQ au sein du système public. Ce manque d'ancrage peut à terme compromettre la pérennité de ses activités.
- Vulnérabilité liée au financement externe: La dépendance aux bailleurs internationaux (ex. Banque mondiale) pour renforcer les capacités techniques et humaines présente un risque de durabilité. Une fois les projets terminés, les acquis peuvent être perdus faute de relais institutionnels et budgétaires nationaux.

#### 2.3.4 Recommandations

Pour renforcer la qualité et l'utilité de l'annuaire statistique sur le marché de l'emploi, les recommandations suivantes sont formulées :

- Formaliser et automatiser les échanges de données: mettre en place des protocoles officiels (accords ou mémorandums) avec chaque source clé pour l'envoi périodique des données brutes dans un format standardisé. Développer un système d'information intégré (base de données nationale du travail) où les contributions de la CNSS, de l'ANEFIP, de l'ANPI et autres sont automatiquement agrégées et historisées.
- Renforcer les capacités humaines et techniques: augmenter l'effectif de statisticiens et d'analystes affectés à l'ONEQ, avec formation spécifique sur les logiciels statistiques (Stata, R, SPSS) et la méthodologie du travail. Acquérir des outils modernes de traitement (plateforme de Business Intelligence, SIG métier, etc.) pour faciliter les analyses. Exploiter pleinement l'assistance du projet Skills (Banque mondiale) pour moderniser les outils de collecte et de traitement.
- Élargir la couverture thématique et les sources : intégrer systématiquement des données sur l'informel et les populations vulnérables. Par exemple, convenir avec l'INSTAD (Institut National de la Statistique de Djibouti) d'un module emploi lors d'une enquête ménage ou recensement périodique. Consolider les statistiques par genre et âge en croisant plusieurs bases (éducation, santé, emploi) pour mieux suivre l'inclusion des femmes et des jeunes.
- Régulariser la publication : établir un calendrier officiel de production des annuaires (au moins annuel) afin de livrer les résultats dans l'intervalle raisonnable suivant l'année de référence. Prévoir un document d'accompagnement synthétique (bulletin trimestriel ou semestriel) pour communiquer en continu les principaux indicateurs du marché du travail.
- Renforcer l'utilisation par les décideurs : promouvoir l'annuaire comme outil de pilotage en organisant des ateliers de restitution auprès des responsables ministériels et locaux, des partenaires sociaux et du secteur privé. Inclure des recommandations d'action dans l'annuaire pour guider les politiques (par exemple, proposer des secteurs prioritaires pour la formation).
- Coopérer avec les organisations régionales et internationales : profiter des réseaux de statisticiens (AfriStat, OIT, CEMAC, etc.) pour échanger des bonnes pratiques. Participer à des programmes de renforcement statistique subventionnés par les donateurs pour améliorer la qualité des données du travail.

- Adopter une démarche qualité continue : créer une cellule d'assurance qualité au sein de l'ONEQ pour documenter les processus, mener des revues périodiques des méthodes et mettre à jour régulièrement les normes en vigueur. Veiller aussi à la diffusion ouverte des données (libre accès) dans le respect des droits individuels, afin de favoriser les analyses indépendantes.

En mettant en œuvre ces recommandations, l'ONEQ pourra accroître la fiabilité et la pertinence de ses annuaires statistiques et ainsi mieux servir la planification et l'évaluation des politiques publiques de l'emploi.

#### 2.3.5 Conclusion

L'ONEQ a posé les bases d'une production statistique sur l'emploi en République de Djibouti. Malgré certaines contraintes techniques et organisationnelles, les deux éditions de l'annuaire constituent une avancée significative. L'amélioration du dispositif de collecte, le renforcement des outils de traitement, et la régularité des publications sont désormais nécessaires pour garantir un outil de pilotage efficace, utile aux autorités publiques, partenaires techniques et acteurs économiques.

# 3. Indicateurs principales du marché de l'emploi

# 3.1 Les indicateurs du marché d'emploi selon le BIT

# 3.1.1 Indicateurs de la population active

Indicateur	Définition	
Taux d'activité	Pourcentage des personnes actives (occupées + chômeurs) dans la population en âge de travailler	
Taux d'emploi	Pourcentage des personnes ayant un emploi dans la population en âge de travailler	
Taux de chômage	Pourcentage des chômeurs parmi les personnes actives	
Taux de participation des femmes/hommes	Taux d'activité ventilé par sexe	
Taux d'emploi des jeunes	Emploi des 15-24 ans / population des 15-24 ans	

# 3.1.2 Indicateurs de l'emploi

Indicateur	Définition
Répartition par statut d'emploi	Salariés, non-salariés (travailleurs indépendants, employeurs, travailleurs familiaux)
Emploi informel	Emploi non enregistré ou sans protection sociale / contrat écrit
Emploi précaire	Emplois à durée déterminée ou temporaires sans protection suffisante
Travail à temps partiel	Emploi avec un nombre réduit d'heures de travail par semaine
Travail sous-employé	Personnes travaillant involontairement moins que la durée normale (sous-emploi visible)
Multi activité	Personnes occupant plusieurs emplois à la fois

# 3.1.3 Indicateurs du chômage

Indicateur	Définition
Durée moyenne du chômage	Moyenne du nombre de semaines ou mois sans emploi
Chômage de longue durée	Chômeurs depuis 12 mois ou plus
Taux de chômage des jeunes	Proportion de chômeurs parmi les jeunes actifs
Taux de chômage selon le niveau d'éducation	Analyse de la relation entre diplôme et chômage
Taux de découragement	Proportion des inactifs ayant renoncé à chercher un emploi

# 3.1.4 Indicateurs liés à l'éducation et aux compétences

Indicateur	Définition
Mauvais appariement éducation-emploi	Emplois incompatibles avec le niveau d'instruction
NEET	Part des jeunes sans emploi, ni études, ni formation
Taux d'employabilité des diplômés	Proportion des diplômés ayant trouvé un emploi dans un délai donné
Formation continue / formation professionnelle	Accès à la formation au cours de l'année écoulée

# 3.1.5 Indicateurs de productivité et conditions de travail

Indicateur	Définition
Productivité du travail	Valeur ajoutée / nombre d'heures travaillées
Revenus moyens des employés	Salaire brut ou net mensuel moyen
Écart de rémunération hommes-femmes	Différence moyenne de revenus selon le sexe
Taux de syndicalisation	Part des travailleurs affiliés à un syndicat
Accidents du travail / maladies professionnelles	Fréquence ou taux d'incidence par branche

# 3.1.6 Indicateurs temporels

Indicateur	Définition
Durée moyenne de travail hebdomadaire	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
Heures supplémentaires	Temps de travail au-delà de la durée légale
Temps de travail atypique	Travail de nuit, le week-end ou à horaires irréguliers

# 3.1.7 Indicateurs contextuels / macroéconomiques

Indicateur	Définition
Elasticité emploi-croissance	Variation de l'emploi en fonction de la croissance économique
Poids du secteur informel dans l'économie	Contribution de l'informel au PIB et à l'emploi
Part de l'emploi par secteur	Primaire / secondaire / tertiaire
Chômage structurel / conjoncturel	Lié aux causes de long terme ou à la conjoncture économique

# 3.2 Les indicateurs retenus dans le cadre de la production de l'annuaire statistique du marché d'emploi.

Dans le cadre de l'élaboration de l'Annuaire Statistique de l'Emploi à Djibouti, produit par l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), une série d'indicateurs a été retenue pour structurer le chapitre « Principaux indicateurs du marché de l'emploi ».

Ces indicateurs ont été choisis en cohérence avec les travaux parallèles de mise en place du Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT), un projet stratégique piloté par le Ministère du Travail chargé de la Formalisation et de la Protection Sociale, avec l'appui technique du Bureau International du Travail (BIT).

Les indicateurs retenus pour l'annuaire s'appuient principalement sur les sources suivantes :

- L'Enquête Emploi de l'INSTAD
- Les séries EDAM (enquêtes de dépenses des ménages)
- Le Recensement général de la population
- Et diverses données administratives sectorielles

Par ailleurs, ces indicateurs respectent les dernières normes internationales en vigueur, notamment celles issues de la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST). Leur adoption garantit une cohérence méthodologique et permet une comparabilité des résultats avec les pays de la région, ainsi qu'avec d'autres contextes internationaux.

Tableau 3.2-1 : Indicateurs sur les possibilités d'emploi

Indicateur	Source
Population en âge de travailler	Enq. emploi
Taux de participation	Enq. emploi
Part de la Population hors main d'œuvre	Enq. emploi
Ratio emploi/population	Enq. emploi
Emploi par nombre d'emploi (occupant plusieurs emplois)	Enq. emploi
Emploi par grands groupes professionnels	Enq. emploi
Emploi par activité économique	Enq. emploi
Emploi par statut d'emploi	Enq. emploi
Emploi dans l'industrie manufacturière,	Enq. emploi

en proportion de l'emploi total - (ODD 9.2.2)	
Taux d'emploi salarié	Enq. emploi
Taux de chômage	Enq. emploi
Taux de chômage de longue durée	Enq. emploi
Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle	Enq. emploi
Proportion des Jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni dans l'enseignement, l'emploi, ou la formation - (NEET)	Enq. emploi
Taux de chômage des jeunes (15 - 24 ans)	Enq. emploi
Taux de chômage par niveau d'instruction	Enq. emploi
Emploi dans le secteur informel	Enq. emploi
Taux de l'emploi informel	Enq. emploi
Proportion de l'emploi informel dans l'emploi total (non-agricole)	Enq. emploi
Taux de travail domestique rémunéré	Enq. emploi
Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole	Enq. emploi

Tableau 3.2-2: Gains adéquats et emploi productif

Indicateur	Source
Taux de travailleurs pauvres	Enq. EDAM
Taux de bas salaires (inférieurs à 2/3 du salaire horaire médian)	Enq. EDAM
Rémunération horaire moyenne dans certaines professions	Enq. EDAM
Salaire réel moyen	Enq. EDAM

Tableau 3.2-3 : Temps de Travail décent

Indicateur	Source
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)	Enq. emploi
Emploi selon les heures habituellement travaillées par semaine (tranches horaires type)	Enq. emploi
Nombre d'Heures moyennes travaillées par an et par personne	Enq. emploi
Taux de sous-emploi lié à la durée du travail	Enq. emploi

Tableau 3.2-4: Stabilité et sécurité du travail

Indicateur	Source
Taux des emplois précaires	Enq. emploi
Taux des employés avec un contrat à court terme	Enq. emploi
Ancienneté moyenne dans l'emploi pour toutes les personnes en emploi	Enq. emploi
Proportion des salariés ayant un contrat de moins de 3 mois	Registre de la CNSS
Ancienneté moyenne dans l'emploi parmi les employés déclarés à la CNSS	Registre de la CNSS
Pertes de temps causés par les lésions professionnelles	Registre de la CNSS

Tableau 3.2-5 Egalité des chances et de traitement dans l'emploi

Indicateur	Source
Ségrégation professionnelle par sexe – « Part des femmes dans l'emploi » dans chacun des sous-groupes majeurs de la CITP	Enq. emploi
Ségrégation professionnelle par sexe – « Répartition professionnelle des femmes »	Enq. emploi
Ségrégation professionnelle par sexe – « Indice de dissimilarité de Duncan »	Enq. emploi
Part des femmes dans l'emploi en gestion intermédiaire et supérieure	Enq. emploi
Part des femmes dans l'emploi salarié dans le secteur non agricole	Enq. emploi

Tableau 3.2-6 : Sécurité du milieu de travail

Indicateur	Source
Fréquence de lésions professionnelles mortelles	Registre de la CNSS
Incidence de lésions professionnelles mortelles	Registre de la CNSS
Fréquence de lésions professionnelles non mortelles	Registre de la CNSS
Incidence de lésions professionnelles non mortelles	Enq. emploi
Pertes de temps causées par les lésions professionnelles	Registre de la CNSS

Tableau 3.2-7: Sécurité Social

Indicateur	Source
Pourcentage de la population de 60 ans au moins bénéficiant d'une pension	Registre de la CNSS
Proportion de personne cotisant à un régime de pension parmi la population Total en emploi	Registre de la CNSS
Dépenses publiques de sécurité sociale	Registre de la CNSS

# 4. Sources des données mobilisées et organisation des chapitres thématiques

### 4.1 Sources des données mobilisées

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique les institutions impliquées dans la production de données pour l'annuaire statistique du marché de l'emploi, avec une description de leur contribution respective.

*Tableau 4.1-8: Institutions impliquées dans la production de données pour l'annuaire statistique du marché de l'emploi* 

Institution	Mission principale liée à l'emploi
INSTAD	Production des statistiques nationales :
	enquête emploi, EDAM, recensement.
CNSS	Données administratives sur l'emploi
	formel, les salaires, les affiliations, les
	accidents.

ANEFIP	Suivi des demandeurs d'emploi, offres,	
	placements, programmes d'insertion.	
ADDS	Mise en œuvre de programmes sociaux et	
	d'autonomisation économique.	
ANPI	Suivi des projets d'investissement et	
	prévisions de création d'emploi.	
Ministère de la Femme et de la Famille	Programmes ciblant l'autonomisation des	
	femmes et des jeunes.	
Ministère de l'Éducation nationale	Données sur les filières, effectifs,	
	spécialités et résultats ETFP.	
ONARS	Données sur les réfugiés, demandeurs	
	d'asile et populations déplacées.	

#### 4.1.1 Institut National de la Statistique de Djibouti (INSTAD)

L'INSTAD est l'organe central du système statistique national. Il est chargé de la production, de l'analyse et de la diffusion des données statistiques officielles. Dans le cadre de l'annuaire de l'emploi, l'INSTAD fournit les données issues des enquêtes emploi, des enquêtes EDAM (dépenses des ménages), ainsi que du recensement de la population, essentielles pour les indicateurs globaux sur l'activité, l'emploi, le chômage et les caractéristiques de la population active.

Compte tenu de l'ampleur et de la rigueur méthodologique de ses travaux, l'INSTAD constitue la principale source de données pour la production de l'Annuaire Statistique de l'Emploi à Djibouti. Le **chapitre 1**, intitulé **« Principaux indicateurs du marché de l'emploi »**, repose quasi exclusivement sur les données produites par l'INSTAD, garantissant ainsi la fiabilité, la comparabilité et la portée analytique des indicateurs retenus.

# 4.1.2 Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) assure la gestion du régime national de sécurité sociale à Djibouti. Elle est chargée de collecter les déclarations sociales des employeurs et de couvrir les principaux risques sociaux, notamment la santé, la maternité, les accidents du travail et la retraite.

Les bases de données administratives de la CNSS constituent une source essentielle d'informations sur l'emploi salarié formel, en documentant les dynamiques d'immatriculation, les rémunérations déclarées, les mouvements d'entrée et de sortie, les accidents professionnels, ainsi que les taux de couverture sociale. Après l'INSTAD, la CNSS, avec l'ANEFIP, représente l'un des principaux producteurs de données mobilisées pour l'élaboration de l'annuaire statistique de l'emploi.

Le **chapitre 5** de l'annuaire, intitulé « **Travailleurs immatriculés à la CNSS** », est entièrement consacré à l'analyse des données issues de cette institution. Ces informations jouent un rôle fondamental dans la compréhension du fonctionnement du marché du travail formel à Djibouti et dans le suivi des évolutions de l'emploi déclaré. Leur exploitation permet de croiser des variables clés comme le genre, l'âge, la rémunération et le secteur d'activité, et d'alimenter ainsi une vision précise, sectorielle et territoriale de l'emploi salarié au niveau national.

# 4.1.3 Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (ANEFIP)

L'Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (ANEFIP) est l'institution chargée de l'intermédiation sur le marché du travail à Djibouti. Elle assure l'enregistrement des demandeurs d'emploi, la gestion des offres, les placements, ainsi que la mise en œuvre de programmes de formation et d'insertion professionnelle.

L'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), producteur de l'Annuaire Statistique de l'Emploi, est placé sous la tutelle directe de l'ANEFIP, ce qui confère à cette institution un rôle central dans le dispositif de suivi et d'analyse du marché du travail. Après l'INSTAD, l'ANEFIP constitue l'une des principales sources de données mobilisées pour l'annuaire, aux côtés de la CNSS.

Les données issues de l'ANEFIP sont d'une grande richesse pour analyser les dynamiques de la demande d'emploi, les profils des chercheurs d'emploi, ainsi que l'efficacité des dispositifs d'insertion mis en œuvre. Ces données alimentent entièrement le chapitre 2 : « Marché de l'emploi couvert par l'ANEFIP », et sont également mobilisées dans le chapitre 3 : « Programmes et projets de création d'emploi », aux côtés d'autres acteurs de l'insertion. Leur inclusion permet de fournir une lecture opérationnelle et actualisée des mécanismes publics de soutien à l'emploi à Djibouti.

### 4.1.4 Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS)

L'ADDS est une agence publique placée sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales. Elle met en œuvre des projets sociaux et économiques visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables du pays.

L'agence intervient à travers deux grands types de projets :

- Des projets matériels (construction d'infrastructures, dotation en équipements);
- Des projets immatériels ou sociaux (formations, actions de sensibilisation, accompagnement technique et social).

Ses missions principales incluent :

- La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- L'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux mécanismes de financement pour les communautés ;
- L'appui aux activités communautaires génératrices de revenus ;
- La formation des jeunes sans diplôme dans le cadre de projets ciblés, souvent en lien avec l'insertion professionnelle.

L'ADDS accorde également une grande importance au renforcement des capacités des élus locaux, afin qu'ils jouent un rôle de relais auprès des populations dans la compréhension et l'appropriation des objectifs, projets et programmes portés par l'agence.

Les données issues des interventions de l'ADDS sont stratégiques pour l'annuaire statistique, car elles permettent de documenter l'emploi social et communautaire, souvent en dehors des circuits classiques de l'emploi formel.

Elles constituent également un complément précieux pour l'ANEFIP, notamment en ce qui concerne les publics à insérer, les zones d'intervention prioritaires, et les types de compétences développées dans les projets d'autonomisation.

Ces données alimenteront le chapitre 3 de l'annuaire : « Programmes et projets de création d'emploi ».

# 4.1.5 Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI)

L'ANPI est chargée de promouvoir les investissements nationaux et étrangers à Djibouti. Elle accompagne les investisseurs tout au long de leurs démarches et assure le suivi des projets d'investissement susceptibles de générer de l'emploi.

Les données collectées par l'ANPI, notamment les prévisions de création d'emplois associées à ces projets, jouent un rôle essentiel non seulement dans l'analyse des dynamiques d'investissement, mais aussi dans l'anticipation des besoins en compétences. Ces informations constituent ainsi un levier stratégique pour orienter les dispositifs de formation professionnelle et ajuster l'offre de formation aux profils recherchés par les employeurs, contribuant à réduire l'inadéquation entre formation et emploi sur le marché du travail.

Les données issues de l'ANPI alimenteront le **chapitre 6** de l'annuaire : **« Emploi et investissement »**, consacré à la présentation chiffrée des projets d'investissement et de leurs prévisions de création d'emploi à Djibouti.

# 4.1.6 Ministère de la Femme et de la Famille (MFF)

Le Ministère de la Femme et de la Famille pilote les politiques publiques en faveur de l'autonomisation des femmes et du soutien aux familles. Il met en œuvre des programmes de formation, d'appui économique et d'insertion professionnelle ciblés, en particulier pour les femmes et les jeunes filles, souvent éloignées du marché du travail formel.

Les données produites par ce ministère sont précieuses pour l'annuaire statistique de l'emploi, car elles permettent de documenter les efforts spécifiques déployés en matière d'emploi inclusif, de renforcement des capacités et de soutien à l'initiative économique féminine. Elles alimenteront le **chapitre 3** de l'annuaire : « **Programmes et projets de création d'emploi** », en mettant en lumière les dispositifs ciblés et les résultats atteints en matière d'insertion professionnelle des femmes et des jeunes.

# 4.1.7 Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFOP)

Ce ministère supervise les établissements de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP), tant publics que privés. Il fournit les données statistiques relatives aux

effectifs d'élèves, aux filières de formation, aux spécialités professionnelles, ainsi qu'aux résultats aux examens de fin de cycle, notamment le baccalauréat professionnel (BAC Pro).

Par ailleurs, sa Direction de la Formation Professionnelle joue un rôle essentiel dans l'organisation de formations ponctuelles de courte durée, principalement à destination des jeunes non diplômés ou des personnes déjà titulaires de diplômes souhaitant acquérir une compétence technique spécifique (ex. : électricité, soudure, couture, etc.).

Ces formations répondent aux besoins immédiats du marché du travail local, et constituent une réponse directe aux attentes des jeunes en situation de vulnérabilité ou en reconversion.

Les données issues de ces dispositifs sont cruciales pour l'annuaire statistique, car elles permettent de mesurer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins économiques, mais aussi de valoriser les efforts d'insertion professionnelle non académiques. Elles sont également précieuses pour l'ANEFIP, dans la mesure où elles contribuent à l'orientation, à la sélection et au placement des bénéficiaires dans les filières porteuses.

Le **chapitre 4** de l'annuaire, intitulé **« Formation professionnelle »**, est entièrement consacré aux données issues de ce ministère.

# 4.2 Thèmes de l'annuaire statistique

# 4.2.1 Chapitre 1 : Principaux indicateurs du marché de l'emploi.

Ce chapitre présente les principaux indicateurs relatifs au marché du travail à Djibouti, élaborés conformément aux standards internationaux définis par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Les concepts et définitions appliqués respectent les résolutions de la 19e et de la 21e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST), garantissant ainsi la comparabilité internationale avec les statistiques publiées sur ILOSTAT.

Les indicateurs portent notamment sur la population active, le chômage, l'emploi par secteur et statut, le temps de travail, l'emploi informel et l'accès à la protection sociale. Ils sont construits à partir des données collectées dans le cadre de l'Enquête Emploi, réalisée selon le questionnaire standardisé recommandé par l'OIT.

Afin de compléter cette analyse, les données de l'Enquête Djiboutienne auprès des Ménages (EDAM 5), conduite en mars 2025, seront également mobilisées pour affiner certains indicateurs structurels du marché de l'emploi et offrir une vision plus exhaustive des dynamiques nationales.

# 4.2.2 Chapitre 2 : Marché de l'emploi couvert par l'ANEFIP

Ce chapitre présente une analyse des profils et des dynamiques des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANEFIP. Il examine les variations géographiques et sociodémographiques de ces demandeurs, ainsi que les différences observées selon le niveau d'expérience professionnelle.

L'étude de la répartition par profession et par niveau d'études permet d'offrir une meilleure compréhension de l'offre de travail disponible sur le marché.

#### 4.2.3 Chapitre 3 : Programmes et projets de création d'emploi

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des programmes et projets mis en œuvre pour soutenir la création d'emplois à Djibouti. Il analyse la répartition des projets selon leur état d'avancement, leur secteur d'activité, et leur type de financement. Le profil des bénéficiaires (sexe, âge, niveau d'instruction, statut avant/après projet) est examiné, ainsi que la nature et la durabilité des emplois créés.

#### 4.2.4 Chapitre 4 : Formation professionnelle

Ce chapitre dresse un portrait de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) à Djibouti. Il explore l'évolution des effectifs d'élèves inscrits et admis en baccalauréat professionnel, en distinguant les établissements publics et privés. La répartition des élèves par genre, par région, par spécialité et par type de filière est également analysée afin d'évaluer l'adéquation entre formation et besoins du marché du travail.

### 4.2.5 Chapitre 5 : Travailleurs immatriculés à la CNSS

Ce chapitre propose une analyse approfondie des données administratives issues de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), portant sur les effectifs de travailleurs formels à Djibouti.

Il dresse un état des lieux des employeurs affiliés, en examinant leur répartition par secteur d'activité et par taille d'entreprise, ainsi que les tendances en matière de création de travail.

La structure des salariés est présentée selon plusieurs dimensions : sexe, tranche d'âge, secteur économique et niveau de rémunération.

L'évolution des flux d'entrées et de sorties, la dynamique des rémunérations mensuelles et l'évolution de la masse salariale globale déclarée sont également analysées.

En complément, des indicateurs sur la sécurité au travail (accidents professionnels, arrêts de travail) et sur l'accès à la protection sociale (cotisations, bénéficiaires de pensions) permettent d'apprécier le degré de formalisation et de couverture sociale de l'emploi à Djibouti.

# 4.2.6 Chapitre 6 : Emploi et investissement

Ce chapitre présente les données issues de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI), en lien avec les projets d'investissement enregistrés à Djibouti et leurs retombées potentielles sur la création d'emploi. Il dresse un panorama des projets d'investissement nationaux et étrangers, en identifiant les secteurs économiques concernés, les régions d'implantation, ainsi que les prévisions de création d'emplois associées à chaque projet. Les tableaux présentent notamment la répartition des projets par année, par type d'investisseur, et par domaine d'activité, ainsi que les volumes prévisionnels d'emplois directs attendus.

Ces données constituent un outil stratégique pour anticiper les besoins en main-d'œuvre dans les secteurs en développement, ajuster les politiques de formation professionnelle et orienter les initiatives d'accompagnement à l'emploi.

#### Projet de production de l'annuaire statistique sur le marché de l'emploie

Ce chapitre contribue ainsi à une meilleure compréhension des dynamiques d'investissement à Djibouti et de leur rôle dans le développement de l'emploi formel.

# 4.2.7 Chapitre 7 : Emploi et population migrante

Ce chapitre vise à analyser l'accès à l'emploi et les conditions de travail des populations migrantes à Djibouti. La section sera développée lorsque des données fiables et suffisantes seront disponibles, en collaboration avec les institutions concernées.

#### 5. Annexe

# 5.1 Annexe 1 : Table de Matière pour l'annuaire statistique de l'emploi

# Chapitre 1 : Principaux indicateurs du marché de l'emploi

Cette première partie regroupe les principaux indicateurs statistiques structurés selon les 7 dimensions du travail décent, telles que définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Chaque sous-partie correspond à un axe spécifique et les indicateurs sont numérotés par groupe pour en faciliter la lecture et l'analyse.

#### 1. Indicateurs sur les possibilités d'emploi

Ces indicateurs décrivent la situation globale du marché de l'emploi en termes d'accès, de participation et de structure de l'emploi.

- 1.1. Population en âge de travailler
- 1.2. Taux de participation à la force de travail
- 1.3. Part de la population hors main-d'œuvre
- 1.4. Ratio emploi/population
- 1.5. Répartition de l'emploi par nombre d'emplois détenus
- 1.6. Répartition de l'emploi par grands groupes professionnels
- 1.7. Répartition de l'emploi par activité économique
- 1.8. Répartition de l'emploi par statut dans l'emploi
- 1.9. Emploi dans l'industrie manufacturière (ODD 9.2.2)
- 1.10. Taux d'emploi salarié
- 1.11. Taux de chômage
- 1.12. Taux de chômage de longue durée
- 1.13. Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle
- 1.14. Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)
- 1.15. Proportion de jeunes NEET (ni en emploi, ni en éducation, ni en formation)
- 1.16. Taux de chômage selon le niveau d'instruction
- 1.17. Emploi dans le secteur informel
- 1.18. Taux d'emploi informel
- 1.19. Emploi informel dans l'emploi total (non agricole)
- 1.20. Taux de travail domestique rémunéré
- 1.21. Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole

#### 2. Gains adéquats et emploi productif

Cette section analyse les niveaux de revenus et les conditions salariales des personnes en emploi.

- 2.1. Taux de travailleurs pauvres

- 2.2. Taux de bas salaires
- 2.3. Rémunération horaire moyenne par profession
- 2.4. Salaire réel moyen

#### 3. Temps de travail décent

Cette partie regroupe les indicateurs relatifs à la durée et à la qualité du temps de travail.

- 3.1. Taux de durée excessive de travail hebdomadaire (>48h)
- 3.2. Répartition de l'emploi selon les heures habituelles de travail
- 3.3. Heures moyennes travaillées par an et par personne
- 3.4. Taux de sous-emploi lié à la durée du travail

#### 4. Stabilité et sécurité du travail

Elle met en évidence la nature des contrats, la durée dans l'emploi et la précarité de certaines situations professionnelles.

- 4.1. Taux d'emplois précaires
- 4.2. Part des emplois à court terme
- 4.3. Ancienneté moyenne dans l'emploi
- 4.4. Proportion de contrats de moins de 3 mois (CNSS)
- 4.5. Ancienneté des employés déclarés à la CNSS
- 4.6. Pertes de temps dues aux lésions professionnelles (CNSS)

#### 5. Égalité des chances et de traitement dans l'emploi

Ces indicateurs mesurent les inégalités de genre dans le monde du travail.

- 5.1. Ségrégation professionnelle par sexe
- 5.2. Part des femmes dans les postes de gestion
- 5.3. Part des femmes dans l'emploi salarié non agricole

#### 6. Sécurité du milieu de travail

Les indicateurs de cette section portent sur les accidents professionnels et leurs conséquences.

- 6.1. Fréquence et incidence des lésions professionnelles (mortelles et non mortelles) (CNSS)
- 6.2. Pertes de temps dues aux lésions professionnelles (CNSS)

#### 7. Sécurité sociale

Cette dernière section présente les taux de couverture sociale, les régimes de pension et les dépenses sociales

- 7.1. Proportion de bénéficiaires de pensions parmi les 60 ans et plus (CNSS)

- 7.2. Proportion de cotisants à un régime de pension parmi les actifs (CNSS)
- 7.3. Taux de couverture de la protection sociale (ODD 1.3.1) (CNSS)
- 7.4. Dépenses publiques de sécurité sociale

# Chapitre 2 : Marché de l'emploi couvert par l'ANEFIP

- 2.1. Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits par commune et par sexe
- 2.2. Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits par région et par sexe
- 2.3. Évolution des demandeurs d'emploi inscrits par profession et par sexe
- 2.4. Évolution des demandeurs d'emploi inscrits par niveau d'études et par sexe
- 2.5. Évolution des demandeurs d'emploi inscrits par tranche d'âge et par sexe
- 2.6. Évolution des demandeurs d'emploi avec expérience par région et par sexe
- 2.7. Évolution des demandeurs d'emploi sans expérience par région et par sexe
- 2.8. Évolution des demandeurs d'emploi avec expérience par niveau d'études
- 2.9. Évolution des demandeurs d'emploi sans expérience par niveau d'études

# Chapitre 3 : Programmes et projets de création d'emploi

- 3.1. Répartition des projets par année et état
- 3.2. Répartition des projets par secteur d'activité
- 3.3. Répartition des projets selon le type de financement
- 3.4. Taux de réalisation des projets (bénéficiaires prévus vs atteints)
- 3.5. Répartition des bénéficiaires par sexe et tranche d'âge
- 3.6. Répartition des bénéficiaires par niveau d'instruction
- 3.7. Répartition des bénéficiaires par région et commune
- 3.8. Statut des bénéficiaires avant et après le projet
- 3.9. Nature des emplois créés par projet (salarié, indépendant, public)
- 3.10. Durabilité des emplois (permanent, temporaire, saisonnier)

# **Chapitre 4 : Formation professionnelle**

- 4.1. Répartition des élèves en ETFP public/privé par genre
- 4.2. Répartition des élèves en ETFP public/privé par genre et région
- 4.3. Évolution annuelle du nombre d'élèves admis
- 4.4. Répartition régionale des élèves admis au baccalauréat professionnel
- 4.5. Effectif des élèves admis par spécialité et par genre
- 4.6. Effectif des élèves admis en BAC Pro industriel par filière et par genre
- 4.7. Effectif des élèves admis en BAC Pro tertiaire par filière et par genre

# **Chapitre 5 : CNSS + inspection**

- 5.1. Nombre d'employeurs par secteur d'activité et région
- 5.2. Répartition des employeurs par taille d'entreprise
- 5.3. Répartition des salariés par sexe et tranche d'âge
- 5.4. Répartition des salariés par secteur d'activité et sexe

- 5.5. Répartition des salariés par niveau de rémunération mensuelle et sexe
- 5.6. Nouvelles affiliations de salariés par mois
- 5.7. Radiations de salariés par mois
- 5.8. Évolution mensuelle de la masse salariale déclarée
- 5.9. Salaire moyen mensuel par secteur et par sexe
- 5.10. Taux de déclaration des employeurs
- 5.11. Estimation de la couverture de l'emploi formel
- 5.12. Accidents du travail par secteur, sexe et gravité
- 5.13. Arrêts indemnisés et durée moyenne

# **Chapitre 6 : Emploi et investissement**

# **Chapitre 7: emploi et population migrante**

# 5.2 Annexe 2 : Tableaux types par chapitre de l'annuaire

# Chapitre 2 Marché de l'emploi couvert par l'ANEFIP

Tableau 2.1 – Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits par commune et par sexe

Anne	Commune	Homme	Femme	Total

Tableau 2.2 – Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits par région et par sexe

Anne	Région	Homme	Femme	Total

Tableau 2.3 – Évolution des demandeurs d'emploi inscrits par profession et par sexe

Anne	Profession	Homme	Femme	Total

Tableau 2.4 – Évolution des demandeurs d'emploi inscrits par niveau d'études et par sexe

Anne	Niveau d'études	Homme	Femme	Total

#### Tableau 2.5 – Évolution des demandeurs d'emploi inscrits par tranche d'âge et par sexe

Anne	Tranche d'âge	Holmes	Femme	Total

#### Tableau 2.6 – Évolution des demandeurs d'emploi avec expérience par région et par sexe

Anne	Région	Homme	Femme	Total

# Tableau 2.7 – Évolution des demandeurs d'emploi sans expérience par région et par sexe

Anne	Région	Homme	Femme	Total

# Tableau 2.8 – Évolution des demandeurs d'emploi avec expérience par niveau d'études

Anne	Niveau d'études	Nombre avec expérience

# Tableau 2.9 – Évolution des demandeurs d'emploi sans expérience par niveau d'études

Année	Niveau d'études	Nombre sans expérience

# Chapitre 3 : Programmes et projets de création d'emploi

#### Tableau 3.1 – Répartition des projets par année et état

Année	Projets réalisés	Projets en cours	Total

#### Tableau 3.2 – Répartition des projets par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre de projets

#### Tableau 3.3 – Répartition des projets selon le type de financement

Type de financement	Nombre de projets	ANNÉE

#### Tableau 3.4 – Taux de réalisation des projets (bénéficiaires prévus vs atteints)

Projet	Bénéficiaires prévus	Bénéficiaires atteints	Taux de réalisation (%)

#### Tableau 3.5 – Répartition des bénéficiaires par sexe et tranche d'âge

Sexe	Tranche d'âge	Nombre de bénéficiaires

#### Tableau 3.6 – Répartition des bénéficiaires par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Nombre de bénéficiaires

#### Tableau 3.7 – Répartition des bénéficiaires par région et commune

Région	Commune	Nombre de bénéficiaires

#### Tableau 3.8 – Nature des emplois créés par projet

Projet	Emplois salariés	Emplois indépendants

#### Tableau 3.9 – Durabilité des emplois créés

Projet	Emplois permanents	Emplois temporaires
		temporanes

# **Chapitre 4: Formation professionnelle**

Tableau 4.1 – Répartition des élèves public/privé par genre

Type d'établissement	Hommes	Femmes	Total	

#### Tableau 4.2 – Répartition des élèves public/privé par genre et région

Région	Type d'établissement	Hommes	Femmes	Total

Tableau 4.3 – Évolution annuelle du nombre d'élèves admis en baccalauréat professionnel

Année	Nombre d'élèves admis		

Tableau 4.4 – Répartition régionale des élèves admis au baccalauréat professionnel

Région	Nombre d'élèves admis

Tableau 4.5 – Effectif des élèves admis par spécialité et par genre

Spécialité	Hommes	Femmes	Total

Tableau 4.6 – Effectif des élèves admis en BAC Pro industriel par filière et par genre

Filière industrielle	Hommes	Femmes	Total

Tableau 4.7 – Effectif des élèves admis en BAC Pro tertiaire par filière et par genre

Filière tertiaire	Hommes	Femmes	Total

# Chapitre 5 : L'emploi formel à travers les données de la CNSS

Remarque : Ce tableau est à renseigner pour chaque année séparément. Une fiche distincte sera utilisée pour chacune des années suivantes : 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024. (Soit un total de 5 fiches à compléter selon les données disponibles.)

Ce tableau 5.1 permet d'évaluer la répartition géographique et sectorielle des unités économiques déclarées auprès de la CNSS. Il reflète la structure du tissu productif formel à Djibouti, en lien direct avec les dynamiques de création d'emploi.

Tableau 5.1 – Nombre d'employeurs par secteur d'activité et région

Secteur	Djibouti-	Ali-	Tadjoura	Dikhil	Obock	Arta	Total
d'activité	ville	Sabieh	h				

En croisant l'activité économique et la région, ce tableau 5.2 met en lumière les zones de concentration de l'emploi salarié formel. Il permet aussi d'identifier les secteurs porteurs dans chaque région.

Tableau 5.2 – Salariés déclarés par secteur d'activité et région

Secteur d'activité	Djibouti- ville	Ali- Sabieh	Tadjourah	Dikhil	Obock	Arta	Total

Ce tableau 5.3 distingue les salariés du secteur public et du secteur privé dans chaque région. Il est essentiel pour analyser le poids relatif du secteur public dans la création d'emplois formels.

Tableau 5.3 – Effectif d'employés par statut et région

statut	Djibouti	Ali-	Tadjourah	Dikhil	Obock	Arta	Total
	-ville	Sabieh					
public							
parapublic							
privé							

Ce tableau 5.4 permet de caractériser la structure des entreprises en fonction de leur taille (micro, petites, grandes). Il est utile pour analyser la capacité des entreprises à générer des emplois durables.

Tableau 5.4 – Répartition des employeurs par taille d'entreprise

Taille d'entreprise	Nombre de	Nombre d'employeurs	Part (%) (pas
	salariés	(entreprises	concerné par la
		déclarantes à la	CNSS) (*)
		CNSS)(*)	
Micro-entreprise	1 à 5		
Petite entreprise	6 à 20		
Moyenne entreprise	21 à 50		
Grande entreprise	51 et plus		

<sup>(\*)</sup> Colonne non renseignée par la CNSS – variable fournie par d'autres sources.

Ce tableau 5.5 fournit une vision genre et générationnelle de l'emploi formel, facilitant l'analyse des inégalités et la planification des politiques ciblées (jeunes, femmes...).

Tableau 5.5 – Répartition des salariés par sexe, par tranche d'âge et par secteur

Tranche d'âge	Puk	llic Pi		Privé		Parapublic (*)	
	Homme	femmes	hommes	femmes	Homme	Femme	
Moins de 25							
25-34							
35-44							
45-54							
55 et plus							

Ce tableau 5.6 éclaire la répartition hommes/femmes dans les différents secteurs économiques, et permet d'analyser la ségrégation professionnelle entre les sexes.

Tableau 5.6 – Répartition des salariés par secteur d'activité et sexe

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Total

Ce tableau 5.7 permet de décrire la structure salariale de l'emploi formel, d'identifier les écarts entre les secteurs public et privé, et de mesurer les inégalités salariales entre hommes et femmes.

Tableau 5.7 – Répartition des salariés par niveau de rémunération mensuelle

Tranche de salaire mensuel	Public		Privé		Parapublic		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Moins de 50 000							
50 000-59 999							
100 000-149 999							
150 000-199 999							
200 000- 249 999							
250 000-299 99							
300 000-349 999							
350 000 et plus							

Indicateur dynamique de création d'emplois, ce tableau 5.8 permet d'observer les variations mensuelles des embauches déclarées par genre.

Tableau 5.8 – Nouveaux salariés déclarés par genre.

Mois	Homme	Femme	Total
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
Mai			
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			

Ce tableau 5.9 présente la répartition mensuelle des nouveaux salariés déclarés à la CNSS selon le secteur d'activité, en lien avec le mois d'embauche. Il permet d'identifier les secteurs moteurs en matière de création d'emploi formel et de mettre en évidence d'éventuelles variations saisonnières de l'embauche selon les branches économiques

Tableau 5.9–Nouveaux salariés déclarés par Secteur d'activités

Secteur Janvier février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre d'activités

Ce tableau 5.10 présente la répartition mensuelle des nouveaux salariés déclarés à la CNSS selon leur tranche d'âge. Il permet d'analyser la dynamique d'entrée dans l'emploi formel au fil de l'année, en identifiant les groupes d'âge les plus concernés

Tableau 5.10-Nouveaux salariés déclarés par tranche d'âge.

Mois	18-25ans	26-35ans	36-45ans	46-55ans	56 ans et plus
Janvier					
Février					
Mars					
Avril					
Mai					
Juin					
Juillet					
Août					
Septembre					
Octobre					
Novembre					
Décembre	_				

Ce tableau 5.11 mesure les sorties du marché du travail formel, utiles pour analyser la stabilité de l'emploi.

Tableau 5.11 – Salariés sortants déclarés par mois

Mois	Nombre de salariés sortants
Janvier	
Février	
Mars	
Avril	
Mai	
Juin	
Juillet	
Août	
Septembre	
Octobre	
Novembre	
Décembre	

Ce tableau 5.12 permet d'estimer l'évolution globale des revenus du travail formel et la vitalité économique des secteurs déclarants.

Tableau 5.12 – Évolution mensuelle de la masse salariale déclarée

Mois	Masse salariale déclarée (DJF)
Janvier	
Février	
Mars	
Avril	
Mai	
Juin	
Juillet	
Août	
Septembre	
Octobre	
Novembre	
Décembre	

Ce tableau 5.13 permet d'évaluer les écarts de rémunération entre les sexes et entre les secteurs, essentiel pour les analyses sur l'équité salariale.

Tableau 5.13 – Salaire moyen mensuel par secteur et par sexe

Secteur d'activité	Salaire moyen hommes	Salaire moyen femmes	Salaire moyen total

Ce tableau 5.14 permet de mesurer le niveau de conformité des employeurs aux obligations sociales, et d'identifier les périodes ou secteurs à faible déclaration.

Tableau 5.14 – Taux de déclaration des employeurs

Mois	Nombre d'employeurs attendus	Nombre d'employeurs déclarants	Taux de déclaration (%) (*)
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
Mai			
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			

(\*) Colonne non renseignée par la CNSS – variable fournie par d'autres sources.

Indicateur clé de l'inclusion sociale, ce tableau 5.15 – met en relation les salariés déclarés et l'ensemble des actifs occupés, pour évaluer la portée de la sécurité sociale.

Tableau 5.15– Estimation de la couverture de l'emploi formel

Catégorie	Nombre de salariés formels	Estimation totale des actifs occupés (*)	Taux de couverture (%) (*)
Public			
Privé			
Hommes			
Femmes			

<sup>(\*)</sup> Colonne non renseignée par la CNSS – variable fournie par d'autres sources.

Ce tableau 5.16 permet d'évaluer les conditions de travail et les risques professionnels dans les différents secteurs et pour les deux sexes.

Tableau 5.16 – Accidents du travail par secteur, sexe et gravité

Secteur	Accidents	Accidents	Accidents	Accidents	Accidents	Accidents	Total
d'activité	bénins H	bénins F	graves H	graves F	mortels H	mortels F	accidents

Ce tableau 5.17 mesure l'impact économique des accidents du travail et la réponse du système d'indemnisation sociale.

Tableau 5.17 – Arrêts indemnisés et durée moyenne

Mois	Nombre d'arrêts indemnisés	Durée moyenne des arrêts (jours)
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Juillet		
Août		
Septembre		
Octobre		
Novembre		
Décembre		

# 5.3 Annexe 3 : PV des Réunions

#### Procès-Verbal de Réunion ADDS

Visite auprès de l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS)

Date: lundi 12 mai 2025 à 9H30

Lieu: Bureau du Directeur du Développement - ADDS

#### Contexte

Dans le cadre de l'élaboration de l'édition 2025 de l'Annuaire Statistique de l'Emploi, l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), avec l'appui du projet SKILLS « Développement des compétences pour l'emploi », mène une série de visites techniques auprès des institutions productrices de données.

Cette réunion avait pour objectif de :

- Présenter le projet d'annuaire et son importance pour les acteurs nationaux du marché du travail
- Identifier les données disponibles au sein de l'ADDS relatives aux projets et programmes d'appui à l'emploi, à la formation des jeunes et à l'autonomisation économique
- Examiner la fiche de collecte proposée et convenir des ajustements nécessaires

# **Participants**

- Monsieur le Directeur du Service Développement ADDS
- Monsieur Abdoulkader, Directeur de l'ONEQ
- Monsieur Abdoulkarim Osman, Consultant SKILLS / ONEQ

#### Déroulement de la réunion

La réunion s'est tenue dans le bureau du Directeur du Service Développement de l'ADDS. Après une brève présentation des participants, le Directeur a pris la parole pour présenter les objectifs et missions de l'ADDS.

Il a rappelé que l'agence cible principalement les populations les plus vulnérables, à travers deux grands types d'intervention :

- Des projets matériels (infrastructures, équipements)
- Des projets immatériels ou sociaux (formation, sensibilisation, accompagnement)

Les missions principales de l'agence comprennent :

- La lutte contre la pauvreté
- L'accès aux infrastructures et au financement
- L'appui aux activités communautaires
- La formation des jeunes sans diplôme dans le cadre de projets ciblés

Il a également souligné l'importance du renforcement des capacités des élus locaux, afin qu'ils servent de relais auprès des communautés pour porter les objectifs et programmes de l'agence.

Le Directeur de l'ONEQ a ensuite présenté les objectifs de la visite et le rôle de l'annuaire dans la valorisation des actions des institutions nationales.

Le consultant a expliqué l'intérêt d'inscrire les interventions de l'ADDS dans l'annuaire, notamment pour mettre en evidence l'impact social des programmes sur l'emploi. La fiche de collecte a été présentée, ainsi que les tableaux attendus. Un échange technique a eu lieu sur les variables proposées.

Des ajustements ont été convenus : certaines variables ont été reformulées, d'autres supprimées. Il a été convenu de transmettre à l'ADDS une version actualisée de la fiche de collecte.

# **Engagements et prochaines étapes**

Le Directeur du Service Développement de l'ADDS :

- A réaffirmé son engagement à transmettre les données demandées
- A indiqué qu'un délai de deux semaines serait nécessaire pour rassembler les informations auprès des services concernés

En clôture de réunion, il a souligné l'importance de collaborer avec l'ANEFIP, ce que sa direction pratique déjà, et a exprimé son soutien au projet de l'annuaire.

### Procès-Verbal de la réunion ANPI

Visite auprès de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI)

Date : Jeudi 8 mai 2025 à 9h30 Lieu : Siège de l'ANPI – Djibouti

#### **Contexte**

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration de l'édition 2025 de l'Annuaire Statistique de l'Emploi, l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), avec l'appui technique d'un consultant mobilisé par le projet SKILLS « Développement des compétences pour l'emploi », a entamé une série de rencontres institutionnelles avec les principaux producteurs de

données liées au marché du travail. La présente réunion s'inscrit dans cette dynamique et visait à dresser un état des lieux des données disponibles auprès de l'ANPI.

# **Participants**

Monsieur le Directeur Général de l'ANPI Monsieur Abdoulkader, Directeur de l'ONEQ Monsieur le Directeur de la Direction des Exonérations (ANPI) Monsieur le Directeur des Études et prospection (ANPI) Monsieur Abdoulkarim , Consultant SKILLS / ONEQ

#### Déroulement de la réunion

La réunion a débuté par une présentation des membres de la délégation de l'ONEQ par son Directeur, Monsieur Abdoulkader.

Monsieur le Directeur Général de l'ANPI a ensuite pris la parole pour :

- Réaffirmer son soutien plein et entier au projet d'annuaire,
- Souligner que la présence des directeurs techniques à ses côtés témoigne de l'importance qu'il accorde à cette collaboration,
- S'engager à mettre à disposition toutes les données nécessaires, dans la limite de ce que l'institution détient ou collecte actuellement.

Il a rappelé le rôle et les missions de l'ANPI en matière de promotion des investissements et d'accompagnement des porteurs de projets. Il a également évoqué une collaboration interinstitutionnelle antérieure (entre l'ANEFIP, la direction de la formation professionnelle de l'éducation national et l'ANPI) qui permettait d'aligner les profils de formation sur les besoins exprimés par les investisseurs dans leurs plans de recrutement. Il a regretté que cette collaboration ait cessé et a insisté sur la nécessité de la relancer, afin de réduire l'inadéquation entre formation et emploi.

# Échange sur les besoins en données

Les membres de l'ONEQ ont ensuite exposé les types de données recherchées, à savoir :

- La liste des projets validés,
- Les estimations d'emplois prévus par projet,
- Le nombre réel d'emplois créés.

Les directeurs de l'ANPI ont précisé qu'ils étaient actuellement en phase de finalisation de la collecte de ces données, en lien avec leurs partenaires institutionnels (notamment la CNSS et la direction des impôts). Ils ont demandé un délai pour finaliser et organiser les données selon les besoins exprimés, puis ont proposé de tenir une seconde réunion dédiée à leur validation conjointe.

#### Conclusion

La réunion s'est conclue sur un engagement mutuel à poursuivre la collaboration dans le cadre de la production de l'annuaire. L'ANPI a affirmé son appui au projet et a promis une disponibilité des données une fois leur consolidation achevée. Une prochaine rencontre sera organisée pour valider formellement les informations à intégrer.

#### Procès-Verbal de Réunion CNSS

Visite auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Date: Dimanche 11 mai 2025 à 9h30

Lieu : Bureau du Département des Études Statistiques et Actuariat – CNSS

#### **Contexte**

Dans le cadre de l'élaboration de l'édition 2025 de l'Annuaire Statistique de l'Emploi, l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), avec l'appui du projet SKILLS « Développement des compétences pour l'emploi », poursuit la phase préparatoire de la collecte des données auprès des institutions productrices d'informations statistiques sur le marché du travail.

La présente réunion visait à :

- Présenter les tableaux de collecte adressés à la CNSS
- Clarifier les libellés et les variables utilisés
- Discuter des modalités pratiques de mise à disposition des données

# **Participants**

Mme Hallo Ahmed Mohamed, Cheffe du Département Études Statistiques et Actuariat (CNSS)

- M. Saad Omar Abdillahi, Chef du Service Statistiques et Mesures de Performance (CNSS)
- M. Idleh Hassan Idleh, Chef du Service Études et Actuariat (CNSS)
- M. Abdoulkader, Directeur de l'ONEQ
- M. Abdoulkarim Osman, Consultant SKILLS / ONEQ

#### Déroulement de la réunion

La réunion s'est tenue dans le bureau de la Cheffe du Département Études Statistiques et Actuariat. Après une brève présentation des participants, Mme Hallo Ahmed Mohamed a introduit les missions de son département avant de demander des précisions sur les attentes de l'ONEQ.

Le Directeur de l'ONEQ a alors exposé l'objectif de la réunion, notamment la validation des tableaux et indicateurs à intégrer à l'annuaire statistique.

Les échanges ont ensuite porté sur le contenu des tableaux envoyés. Le Chef du Service Statistiques et Mesures de Performance, M. Saad Omar Abdillahi, a soulevé des questions de

Projet de production de l'annuaire statistique sur le marché de l'emploie

terminologie, notant par exemple que le terme « radiation » utilisé dans nos documents est désigné à la CNSS comme « sortant » ou « débauche ». Il a proposé de systématiser la présence d'une note explicative jointe à chaque tableau, et a suggéré que certaines colonnes puissent être pré-remplies par l'équipe de l'ONEQ (ex. : tranches d'âge, tranches salariales).

Un consensus a été trouvé sur l'ajustement de certains termes et sur le lexique à harmoniser.

L'équipe de l'ONEQ a exprimé son souhait d'obtenir également le fichier Excel brut contenant les données sources. Mme Hallo a précisé que, conformément à la politique interne de la CNSS, les partenaires transmettent généralement des tableaux bien définis et que l'accès aux bases brutes n'est pas la norme. M. Saad Omar Abdillahi a insisté sur le fait que la CNSS est garante de la fiabilité et de l'exactitude des chiffres publiés, et que les données sont transmises sous forme consolidée.

En réponse, le Directeur de l'ONEQ a expliqué que la demande d'un fichier brut ne visait pas à remettre en cause la qualité des données, mais à permettre d'enrichir ou d'explorer d'autres indicateurs à l'avenir.

Finalement, nous avons suggéré que la CNSS puisse fournir uniquement les lignes et colonnes strictement nécessaires à la construction des tableaux, en supprimant toute donnée sensible si besoin.

#### Conclusion et suites convenues

Il a été convenu qu'une version corrigée des tableaux, intégrant les ajustements discutés, serait transmise à la CNSS, accompagnée d'un nouveau courrier officiel.

La CNSS s'est engagée à examiner ces documents et à préparer les tableaux demandés en fonction des éléments transmis.

## Procès-Verbal de la réunion INSTAD

Rencontre avec la Direction Générale de l'INSTAD dans le cadre de la production de l'Annuaire Statistique de l'Emploi

Date: Mardi 30 avril 2025

Heure: 15h00

Lieu: Bureau du Directeur Général de l'INSTAD

#### **Contexte**

Dans le cadre de la phase préparatoire de l'élaboration de l'édition 2025 de l'Annuaire Statistique de l'Emploi, l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), avec l'appui du projet SKILLS « Développement des compétences pour l'emploi », mène une série de rencontres auprès des institutions productrices de données statistiques sur le marché du travail. Cette réunion visait à établir un échange de travail avec l'Institut National de la Statistique de Djibouti (INSTAD), principal fournisseur des données de base pour plusieurs indicateurs de l'annuaire.

# **Participants**

- M. Ibrahim Abdi Directeur Général de l'INSTAD
- M. Omar Abdoulkader Directeur des Statistiques Économiques et de la Comptabilité Nationale (INSTAD)
- M. Abdoulkader Directeur de l'ONEQ
- M. Abdoulkarim Consultant (projet SKILLS ONEQ)

#### Déroulement de la réunion

La réunion s'est tenue dans le bureau du Directeur Général de l'INSTAD, Monsieur Ibrahim Abdi, en présence de Monsieur Omar Abdoulkader, Directeur des Statistiques Économiques et de la Comptabilité Nationale.

Monsieur Ibrahim Abdi a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'équipe de l'ONEQ, et en présentant les responsables de son institution participant à l'échange. Il a ensuite donné la parole à Monsieur Abdoulkader, Directeur de l'ONEQ, qui a présenté l'objectif général du projet, à savoir la production de l'annuaire statistique de l'emploi, ainsi que la volonté d'instituer un protocole de collaboration formel entre l'INSTAD et l'ANEFIP.

Le consultant, Monsieur Abdoulkarim, a complété cette intervention en soulignant que l'INSTAD constitue la principale source de données pour cet annuaire. Il a insisté sur le fait que la production de l'annuaire coïncide de manière opportune avec plusieurs opérations statistiques majeures, notamment le recensement général, l'enquête emploi, et les enquêtes EDAM réalisé en 2024 et 2025.

Monsieur Ibrahim Abdi a réaffirmé sa disponibilité et son engagement à appuyer la production de cet annuaire en mettant à disposition toutes les données nécessaires produites par l'INSTAD. Il a estimé qu'il n'est pas indispensable d'établir un protocole formel pour cela, même si un tel protocole entre l'ANEFIP et l'INSTAD reste pertinent pour une meilleure structuration de la collaboration à long terme. Il a enfin mandaté Monsieur Omar Abdoulkader pour assurer la mise à disposition des données demandées, sans nécessité de passer par la Direction Générale.

# Procès-Verbal de la réunion avec la direction Statistiques Économiques et de la Comptabilité nationale – INSTAD

Date: Mercredi 21 mai 2025

Heure: 15h00

Lieu : Bureau du Directeur des Statistiques Économiques et de la Comptabilité nationale, INSTAD

Objet : Validation des indicateurs de l'enquête emploi et discussion sur la disponibilité des données pour l'Annuaire Statistique de l'Emploi

# **Participants**

M. Omar Abdoulkader, Directeur des Statistiques Économiques et de la Comptabilité nationale, INSTAD

M. Ilyas Abdillahi – Responsable informatique des données d'enquêtes emploi (INSTAD)

M. Hamze – Point focal SIMT (INSTAD)

M. Abdoulkarim , Consultant SKILLS / ONEQ

#### Déroulement de la réunion

La réunion s'est tenue dans le bureau de M. Omar Abdoulkader, Directeur des Statistiques Économiques et de la Comptabilité nationale. Il a accueilli les participants, présenté son équipe, notamment le point focal du projet SIMT ainsi que le responsable informatique chargé des données de l'enquête emploi.

Il a ensuite précisé que les données issues de l'enquête emploi sont produites de manière trimestrielle, tandis que les indicateurs annuels seront disponibles à partir du quatrième trimestre. Il a souligné qu'étant donné qu'il s'agit de la première année de mise en œuvre de cette enquête, la publication du rapport du premier trimestre a connu un léger retard, mais sa mise en ligne est prévue pour la semaine suivante. Il a néanmoins assuré que les prochaines publications seront réalisées dans les délais.

Le consultant (M. Abdoulkarim) a ensuite pris la parole pour indiquer que, dans un premier temps, seules les données des deux premiers trimestres seront intégrées à l'annuaire statistique, les autres viendront compléter au fur et à mesure de leur disponibilité.

Le directeur a souhaité rappeler que les indicateurs annuels ne sont pas de simples cumuls des données trimestrielles. En effet, certains indicateurs ne peuvent être calculés qu'à l'échelle annuelle, car la méthodologie d'échantillonnage utilisée diffère entre les deux niveaux. Il a insisté sur la prudence méthodologique dans le traitement de ces données, afin de garantir leur fiabilité dans un document à portée annuelle.

Le consultant a alors précisé que, dans la mesure où la finalisation de l'annuaire est prévue pour le mois d'août, seuls les indicateurs disponibles seront intégrés pour l'instant. Une note

méthodologique viendra contextualiser cette approche, en précisant qu'à l'avenir, une convergence vers les indicateurs annuels complets sera opérée.

En fin de réunion, le directeur a demandé un peu de temps pour permettre à son équipe de préparer les tableaux de données à transmettre. Il a aussi insisté sur le fait que ses collaborateurs sont les mieux placés pour assurer le traitement technique et la qualité des livrables.

Concernant l'accès aux données primaires, le consultant a posé la question. Le directeur a répondu que cette demande dépasse le cadre de la réunion, car la dernière rencontre avec le Directeur Général de l'INSTAD portait uniquement sur les indicateurs à transmettre. Toutefois, si une demande officielle est adressée au Directeur Général et qu'il donne son accord, les données primaires pourront être transmises après un processus d'anonymisation.

#### Procès-verbal de réunion - MENFOP

Objet : Collecte de données sur la formation professionnelle - Contribution du MENFOP à

l'Annuaire Statistique de l'Emploi 2025

Date : 6 mai 2025 Heure : 15h00

Lieu: Bureau du Directeur de la Planification, MENFOP

# **Participants**

Mohamed Maidaneh – Directeur de la Planification, MENFOP Moustapha Ahmed – Chef de service Statistiques et Études, ONEQ Liban – Service Statistiques et Études, ONEQ Abdoulkarim Osman – Consultant, projet SKILLS

#### Déroulement de la réunion

La réunion s'est tenue dans le cadre de la phase préparatoire de collecte des données en vue de l'élaboration de l'édition 2025 de l'Annuaire Statistique de l'Emploi, portée par l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), avec l'appui du projet SKILLS « Développement des compétences pour l'emploi ».

Le consultant, a ouvert la séance en présentant l'objectif de la rencontre, à savoir : discuter de la contribution du MENFOP, en particulier sur les données relatives à la formation professionnelle, en lien avec le chapitre prévu dans l'annuaire.

Le Directeur de la Planification, Mohamed Maidaneh, a accueilli favorablement l'initiative et exprimé son intérêt pour le projet. Il a rappelé que le MENFOP produit également son propre annuaire statistique sous sa supervision, ce qui facilite la collaboration.

#### Projet de production de l'annuaire statistique sur le marché de l'emploie

Le Chef de service des statistiques de l'ONEQ, Moustapha Ahmed, a ensuite précisé les données nécessaires pour alimenter le chapitre concerné. Une fiche de collecte a été présentée et discutée avec le MENFOP.

À l'issue des échanges, le Directeur a demandé si les données souhaitées concernaient uniquement les élèves en dernière année, c'est-à-dire ceux qui passent un examen national. Nous lui avons confirmé que c'était bien le cas, car ces élèves sont les plus susceptibles d'intégrer le marché du travail à court terme. Il a précisé que la base de données du Centre des Examens est habituellement mise à sa disposition telle quelle pour la production de l'annuaire statistique du ministère. Toutefois, dans le cadre de notre collaboration avec l'ONEQ, il a indiqué qu'il procéderait lui-même à l'anonymisation des données avant de pouvoir les partager avec nous.

Il a précisé que la base de données 2025 sera disponible à partir de septembre, mais que la base de l'examen de juin 2024 pourrait être transmise dès maintenant pour avancer les travaux.

Enfin, le Directeur a recommandé de prendre contact avec la Direction de la Formation Professionnelle relevant du MENFOP, qui dispense des formations ponctuelles pour les jeunes sans diplôme ou en situation de décrochage scolaire. Il a précisé que ces données ne sont pas intégrées dans la base du Centre des Examens, et qu'un contact direct avec cette direction serait nécessaire pour compléter les informations sur les formations courtes.